



**157<sup>ème</sup> session du Synode  
de l'Eglise réformée évangélique du Canton de Neuchâtel  
mercredi 10 et mardi 16 décembre 2008**

**ORDRE DU JOUR**

**Mercredi 10 décembre 2008, Salle du Grand Conseil, Château de Neuchâtel**

**07h30            Accueil avec café et croissants**

**08h15            Début de la session**

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Elections complémentaires : (Annexe remise en session)
  - a) Bureau du Synode (1 assesseur ministre et 1 assesseur laïc)
  - b) Conseil synodal (1 membre ministre et 1 membre laïc)
  - c) Commission de consécration (1 membre laïc)
  - d) Synode missionnaire (1 suppléant)
  - e) Conseil du Fonds immobilier (3 membres)
3. Rapport de la Commission de consécration pastorale et diaconale (Annexe remise en session)
4. Budget 2009 (Annexe 1)
  - introduction du Conseil synodal
  - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
  - examen du budget 2009
5. Rapport du Conseil synodal sur la gestion des cibles Terre Nouvelle (Annexe 2)

**11h15            Culte à La Collégiale par le pasteur Constantin Bacha**

Installation de:    Mme Martine Robert, Aumônière, au Centre cantonal "Aumôneries"  
                          Mme Annick Kocher, Centre cantonal "ThEF"  
                          M. Ludovic Geiser, secrétaire général

Prise de congé de:

Mmes Daphné Reymond, Nicole Gaschen, Pauline Pedroli;  
MM. Guillaume Daniel Ndam, Jean-Luc Parel, Joël Pinto, Stéphane Rouèche,  
Jean-Luc Vouga, José Clottu.

**14h00            Reprise des débats**

6. Rapport du Conseil synodal concernant les pistes visant à repenser les flux financiers liés aux activités de l'EREN (Annexe 3)
7. Rapport du Conseil synodal sur le programme de législature 2008 – 2012 (Annexe 4)
8. Rapport du Conseil synodal sur le secret professionnel (Annexe 5)  
(Version mise à jour, remplace la version de juin 2008)
9. Rapport du Conseil synodal concernant le transfert de la mission de la Rochelle vers le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (Annexe 6)

**17h00            Fin de la première partie de la session**

**Mardi 16 décembre 2008, Montmirail**

**17h15            Accueil avec collation**

**18h00            Reprise de la session**

10. Rapport du Conseil synodal sur l'évaluation des cultes cantonaux (Annexe 7)
11. Rapport du Conseil synodal sur l'harmonisation des remboursements de frais professionnels (Annexe 8)
12. Rapport du Conseil synodal sur la promotion du bénévolat dans l'EREN (Annexe 9)
13. Rapport du Conseil synodal sur le principe de projet paroissial de programme de législature (Annexe 10)
14. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés

**22h00            Fin de session**

**Un réseau de personnes, coordonné par la Communauté Fontaine-Dieu - Effata,  
confie cette session à Dieu dans la prière.**

## INVITES A CETTE SESSION

Eglise réformée du canton du Valais  
Eglise réformée du canton de Schaffhouse  
Eglise réformée du canton de Thurgovie  
Bureau du Synode jurassien

Eglise réformée de France, région Est  
Eglise évangélique d'Espagne  
Conseil paroissial du lieu organisateur

Jean Studer, Conseiller d'Etat, Chef du département de la Justice, de la Sécurité et des Finances  
Mme Martin, représentation du Conseil communal de Neuchâtel

Françoise Ducommun, présidente de la Commission de consécration  
Marylise Kristol-Labant, candidate à la consécration

Constantin Bacha, pasteur

### Prise de congé de :

Daphné Reymond  
Nicole Gaschen  
Pauline Pedroli  
Guillaume Daniel Ndam  
Jean-Luc Parel  
Joël Pinto  
Stéphane Rouèche  
Jean-Luc Vouga  
José Clottu

### Installation de :

Martine Robert, Centre cantonal "Aumôneries"  
Annick Kocher, Centre cantonal "Thef"  
Ludovic Geiser, secrétaire général

\*\*\*\*\*

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Informations aux députés :

Les députés ont des places réservées à l'avant de la salle.

Ils sont priés de:

- ne pas quitter la salle avant la fin de la session;
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal en se présentant, nom et fonction et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance.

### Carte de présence :

A échanger à l'entrée contre la carte de vote.

Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.

### Empêchements :

En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

### Carte de vote :

Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera les **cartes levées**. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

### Repas de midi :

Le repas sera servi au Restaurant des Halles, "Au Premier". La carte d'inscription au repas, **signée lisiblement**, est à retourner au secrétariat général **jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre au plus tard**.

**Merci de noter qu'il ne pourra pas être servi de repas aux personnes non-inscrites.**

### Invités :

Les invités ont des places réservées à l'avant de la salle. Ceux qui souhaitent prendre la parole sont priés de s'annoncer auprès du secrétaire général.

### Public : invités

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement à venir suivre les débats. **Des places assises leur sont réservées au fond de la salle.**

### Parking :

Il est impossible de parquer aux environs du Château, il est donc vivement conseiller d'utiliser les transports publics.

\*\*\*\*\*